



+ un supplément Grand dossier d'information : les Risques Psycho-Sociaux (RPS)

Etablissement Français du Sang
Occitanie

Sommaire

Edito et discriminations
(page 1)

CSE
Plasmas, plasmas, ...
(page 2)

Vos droits :
Maladie et congés annuels
(page 3)

L'EDITO

Adeline CANAVELLI et Williams VALENTIN
Délégués Syndicaux Régionaux

Retrouvez dans cette nouvelle communication syndicale, la troisième partie de notre Grand dossier d'information sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS). Cette troisième partie est consacrée aux témoignages.

Les premières parties sont disponibles dans nos communications des mois précédents et sur le site internet CFDT-EFS (voir page 6).

Pages 6 à 11 retrouvez notre grand dossier sur les Risques Psycho-Sociaux

La CFDT c'est aussi d'autres informations à lire dans nos communiqués syndicaux ...



Nous contacter :
cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Retrouvez-nous sur
www.CFDT-EFS.fr



La CFDT dit NON aux discriminations !

La CFDT condamne fermement tous les actes de discrimination. Des salarié·es d'un bassin de collecte ont récemment signalé des propos racistes et sexistes visant des collègues ainsi que des donneurs de sang. Depuis sa création, la CFDT mène sans relâche le combat contre le racisme et toutes les formes de discrimination. Il est inacceptable que des femmes et des hommes soient victimes de telles injustices, que ce soit dans leur vie personnelle ou, plus particulièrement, sur leur lieu de travail.

Besoin d'aide ou d'accompagnement ? N'hésitez pas à contacter la CFDT.

Pour la CFDT, le sexism, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, l'homophobie... n'ont pas leur place au travail. C'est NON, sans équivoque.

Rappel du droit du travail :
Propos racistes = risque de licenciement !



Les dates à retenir

- Salaire versé le 26/11 et 29/12/2025.
- Remise planning prochaine période : vendredi 5 décembre 2025.

+ de renseignements :
cfdt.efs.occitanie@gmail.com



Le Comité Social et Économique (CSE) joue un rôle central dans la politique sociale de l'entreprise, en étant le porte-voix des salariés et un acteur clé du dialogue social. **Pour la CFDT, le CSE est bien plus qu'une instance consultative : c'est un levier pour faire avancer les droits des personnels et améliorer leurs conditions de travail.** D'où, **l'importance de voter pour le bon Syndicat, celui qui défendra au mieux vos droits et vos conditions de travail.**

Voici le sujet qui revient dans toutes les réunions actuellement :

Plasmas, Plasmas, Plasmas,

Depuis plusieurs mois, le CSE est régulièrement consulté sur de nombreuses modifications concernant les horaires des Maisons du Don dans notre région.

Parmi les évolutions notables :

- Reprise de la plasmaphérèse sur les sites de Montauban, Albi et Rodez,
- Modification des horaires d'ouverture à Toulouse-Lapeyrouse, Nîmes et Tarbes,
- Ajout de nouveaux jours d'activité à Nîmes,
- Ouverture de nouvelles Maisons du Don : Toulouse (nouveaux locaux trouvés), Montpellier (projet), ...
- Relocalisation de Maisons du Don existante : Béziers (nouveaux locaux trouvés),

La **CFDT** tient à rappeler qu'il y a plus de dix ans, le LFB exprimait un fort besoin en plasma. Ce besoin s'est ensuite réduit à la demande du LFB, entraînant une réorganisation de l'EFS :

- Fermeture de cabines, comme celle de Narbonne,
- Arrêt de la plasmaphérèse en collecte mobile et sur certains sites (Albi, Montauban, Rodez),
- Suppression de journées de prélèvement.

Certaines cabines n'étaient plus ouvertes tous les jours de la semaine. À l'époque, on parlait de sites fixes ou de cabines de prélèvement. Aujourd'hui, après un coup de peinture et un changement de nom, elles sont devenues des "Maisons du Don"... mais les réalités de terrain n'ont pas changé.

L'EFS investit massivement pour relancer la collecte plasmatique : ouverture de nouvelles Maisons du Don, augmentation du parc d'automates de prélèvement... Pourtant, aucun contrat n'a été signé avec le LFB à plus de deux ans. Alors, quelle est la stratégie à long terme ? Quelles garanties pour les salariés ?

Ces projets ont des conséquences directes :

- Le personnel des Maisons du Don est en première ligne, soumis à des réorganisations rapides et à des objectifs toujours plus élevés,
- Les équipes de support sont également fortement sollicitées,
- **Tous les services risquent d'être impactés : en période de restrictions budgétaires, les moyens sont concentrés sur le "plasma", souvent au détriment des autres secteurs (travaux, équipements, ETP...).**

Et lorsque les objectifs sont atteints... de nouveaux objectifs encore plus "ambitieux" sont fixés !

Oui, les besoins en médicaments dérivés du plasma sont croissants. Mais les établissements de santé ne sont pas tenus d'acheter ces médicaments à un fabricant français.

Alors, **les médicaments issus du plasma prélevé par l'EFS serviront-ils à soigner des patients en France ? Ou seront-ils vendus sur le marché international ?**

A la CFDT, nous garderons notre casquette de représentants du personnel pour défendre vos conditions de travail et la conciliation vie personnelle / vie professionnelle.

Avec la CFDT, pas d'ambiguïté ! Défense des salariés en priorité !

Oui, les malades ont besoins de médicaments dérivés du plasma mais pas au détriment de la santé des personnels de l'EFS !



La **CFDT** est la seule organisation syndicale en Occitanie à vous informer de vos droits !

Voici les bonnes nouvelles !

Malade pendant vos vacances ?

Bonne nouvelle : les jours de congé ne sont pas perdus !

Depuis une décision de la Cour de cassation du 10 septembre 2025, si vous tombez malade pendant vos congés payés, vous pouvez les reporter une fois rétabli.

Pour en profiter, il suffit de prévenir votre employeur et de lui transmettre votre arrêt maladie dans les délais habituels.

Pourquoi cette décision ?

Parce que congés payés et arrêt maladie n'ont pas le même but !

Les congés payés servent à se reposer, se détendre et profiter de son temps libre.

Le congé maladie, lui, permet de se soigner et de récupérer après un problème de santé.



Le + CFDT !

Depuis 2009, avez-vous perdu des congés à la suite d'un arrêt maladie ?

La CFDT peut vous accompagner pour faire valoir vos droits.

À l'EFS, la CFDT soutient déjà plusieurs salariés dans leurs démarches en justice sur ce sujet.

Pourquoi pas vous ? Des questions ? Vous n'êtes pas seul !

Vous pouvez prendre contact avec la CFDT par mail : cfdt.efs.occitanie@gmail.com.

Congés payés et heures supplémentaires : une avancée importante pour les salariés !

Bonne nouvelle ! La Cour de cassation vient de rendre une décision qui renforce les droits des salariés en matière d'heures supplémentaires.

Désormais, **si un salarié prend un jour de congé payé dans la semaine, les heures travaillées les autres jours peuvent tout de même déclencher le paiement d'heures supplémentaires.**

Jusqu'à présent, la jurisprudence française excluait ce calcul, ce qui pouvait désavantager les salariés qui prenaient leurs congés. Mais le droit européen est clair : aucune règle ne doit décourager la prise de congés payés. En effet, si partir en congé fait perdre des heures supplémentaires, cela crée un désavantage financier injuste.

**+ d'informations sur vos droits
sur le site internet CFDT EFS !**

WWW.CFDT-EFS.FR

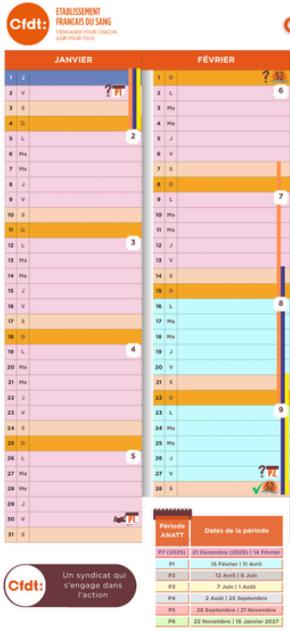


CALENDRIER 2026

Disponible en version numérique et cartonné

Le calendrier CFDT 2026 « spécial EFS » est disponible. Il comporte les périodes de 8 semaines, les dates de pose des congés annuels, ...

N'oubliez pas de demander votre calendrier « cartonné » CFDT 2026 à vos délégués syndicaux !



www.cfdt-efs.fr/comm-nationale/calendrier-cfdt-2026



GRAND DOSSIER D'INFORMATION : LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS) LA CFDT VOUS INFORME !

PARTIE 3 - TEMOIGNAGES

Troisième numéro d'une série consacrée aux RPS pour nous permettre à tous de nous emparer de ce sujet, de nous défendre et de ne plus nous sentir isolé.es.

Les Risques Psycho-Sociaux (RPS) sont un véritable danger pour les personnels de tous métiers, de tous territoires géographiques et de toutes catégories socio-professionnelles.

Les premiers articles sont disponibles sur notre site internet :

<https://www.cfdt-efs.fr/comm-regionale/ocpm-grand-dossier-rps/>

Lien via QR Code à gauche.



**Retrouvez-nous sur
www.CFDT-EFS.fr**



Ce grand dossier est composé de 4 parties :

- Les RPS : c'est quoi ? (mai 2025),
- Les Moyens de réaction face au RPS (juin 2025),
- Témoignages (novembre 2025),
- Quiz (à paraître en janvier 2026).

Pour cette troisième partie, place aux témoignages.

Le comité éditorial de votre communication syndicale a fait le choix du noir et blanc : car le mal-être et la détresse n'ont pas de couleur... si ce n'est le côté obscur de la détresse des victimes !

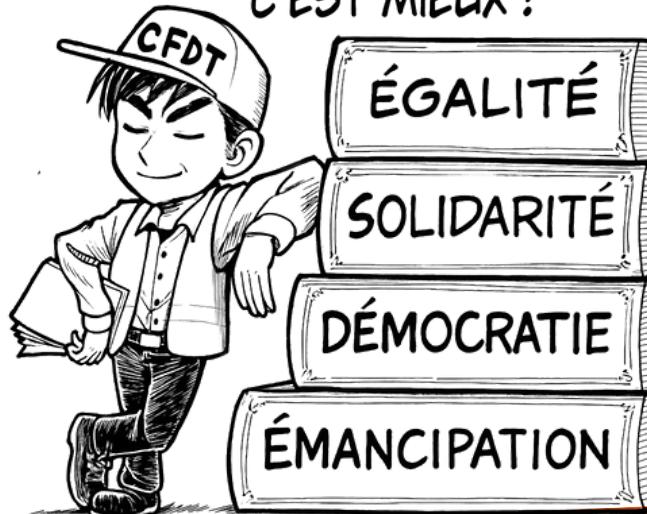
Afin de représenter les situations vécues par certains salariés de l'EFS en Occitanie et dans d'autres régions, nous avons choisi de les illustrer.

Ces dessins ont été générés par l'IA, enrichis par le talent créatif de la **CFDT**, afin de préserver l'anonymat des victimes.

La CFDT recherche des talents pour illustrer nos prochaines communications. Ces créations devront incarner les valeurs qui nous rassemblent.

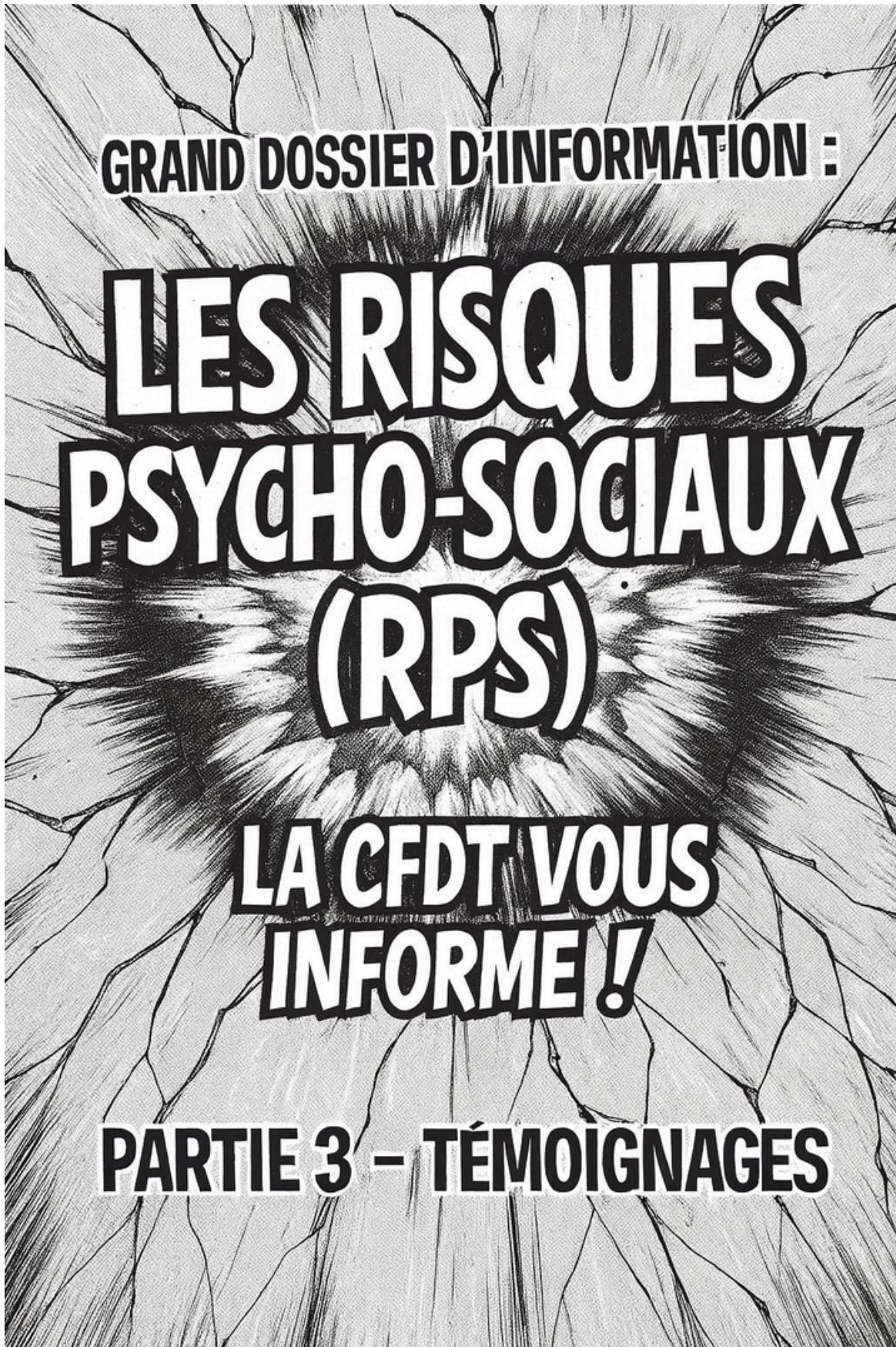
**Vous ne savez pas dessiner ? Ce n'est pas grave !!
Alors adhérez aussi à la CFDT et à ses valeurs !
Rendez-vous sur www.CFDT-EFS.fr !**

**UN SYNDICAT
QUI S'APPLIE SUR
DES VALEURS,
C'EST MIEUX !**



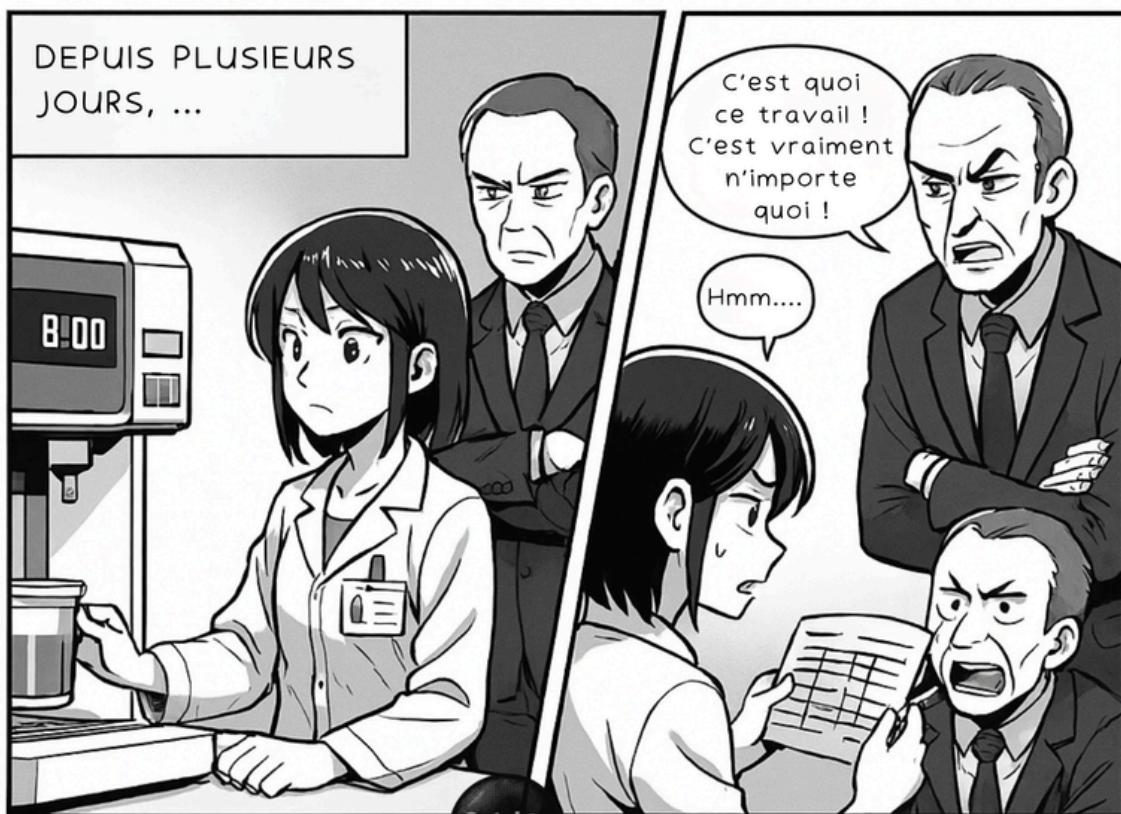
GRAND DOSSIER D'INFORMATION :
LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)
LA CFDT VOUS INFORME !

PARTIE 3 - TEMOIGNAGES

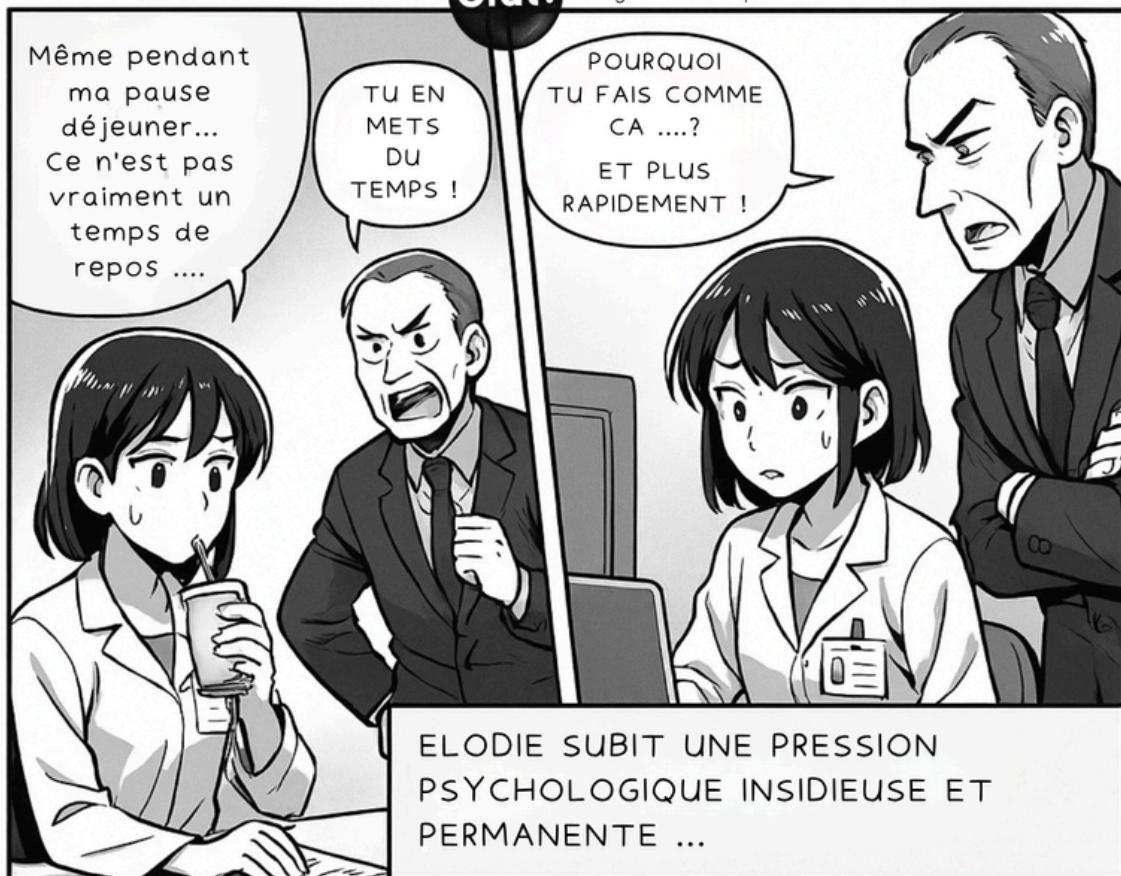


GRAND DOSSIER D'INFORMATION : LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS) LA CFDT VOUS INFORME !

PARTIE 3 - TEMOIGNAGES



CFDT: usage CFDT uniquement



GRAND DOSSIER D'INFORMATION :
LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)
LA CFDT VOUS INFORME !

PARTIE 3 - TEMOIGNAGES



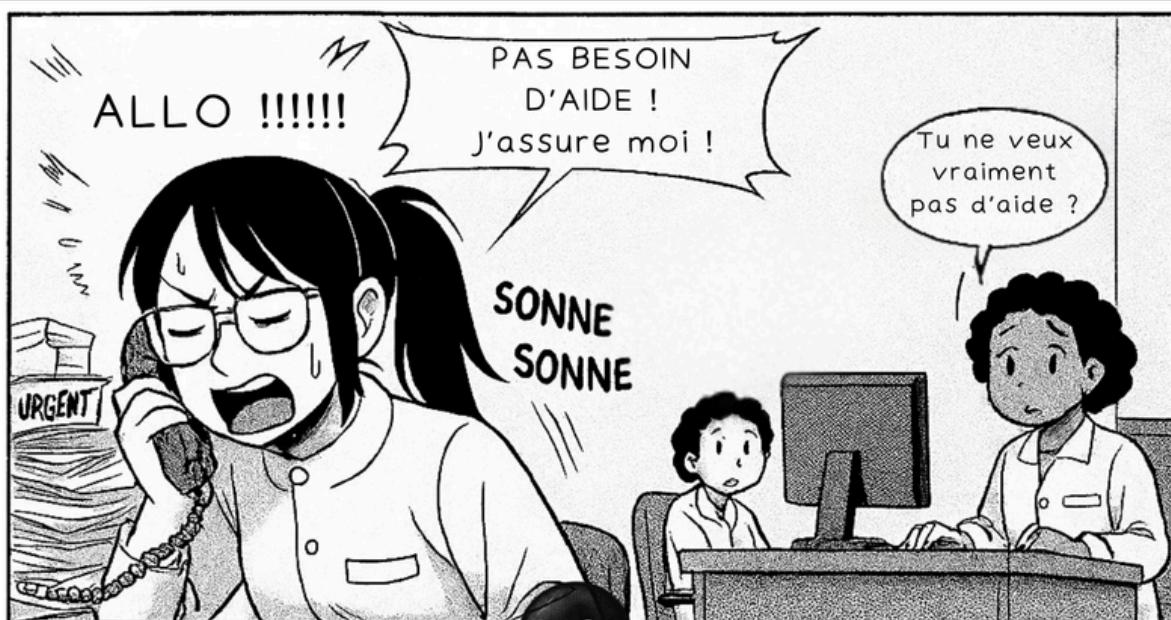
usage CFDT uniquement

Cfdt:



GRAND DOSSIER D'INFORMATION : LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS) LA CFDT VOUS INFORME !

PARTIE 3 - TEMOIGNAGES



usage CFDT uniquement

Cfdt:



GRAND DOSSIER D'INFORMATION : LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS) LA CFDT VOUS INFORME !

PARTIE 3 - TEMOIGNAGES



Cfdt: usage CFDT uniquement



GRAND DOSSIER D'INFORMATION : LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS) LA CFDT VOUS INFORME !

PARTIE 3 - TEMOIGNAGES



VOS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL CFDT

PROXIMITÉ ET DISPONIBILITÉ



VOS DELEGUES SYNDICAUX REGIONAUX ET MEMBRES DU CSE



Williams
Nîmes

Nous contacter :

Adeline CANAVELLI

Référente cadre

adelinecanavelli@cfdt.fr

06 65 25 39 16

Williams VALENTIN

williams.cfdt.efs.occitanie@gmail.com

06 82 48 08 41

cfdt.efs.occitanie@gmail.com



Adeline
Toulouse

VOS ELUS AU CSE

benjamin.cfdt.efs.occitanie@gmail.com



Benjamin
Toulouse

florian.cfdt.efs.occitanie@gmail.com



Florian
Carcassonne

stephanie.pavet6@orange.fr



Rémi
Montpellier

emilie.cfdt.efs.occitanie@gmail.com



Emilie
Nîmes

cfdt.efs.occitanie@gmail.com



Caroline
Perpignan

geoffroy.cfdt.efs.occitanie@hotmail.com



Geoffroy
Montpellier - Béziers
Sète

axelle.acaramel@gmail.com



Axelle
Montpellier

glawdys102@gmail.com



Glawdys
Montpellier

NOUS NOUS DÉPLACONS RÉGULIÈREMENT SUR NOS SECTEURS RESPECTIFS,
MAIS CHAQUE ÉLU-E POURRA ÊTRE RENCONTRÉ.E ET SOLICITÉ.E INDIFFÉREMMENT, QUEL QUE SOIT LE SECTEUR CONCERNÉ.